

#### EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II C-II D-II E

REDACTION ET ADMINISTRATION

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°) Téléphone: Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5224-78 en spécifiant : Stalag II D ou Stalag II E

# Accusés, levons-nous

J'espère que l'année 1962 s'est bien terminée pour vous et que vous avez entamé avec optimisme l'année 1963. Parfait!

En ce qui nous concerne, nous en avons pris un coup. Quand je dis « Nous », je yeux parler de tous les copains du bureau.

Ce n'est peut-être pas tellement tragique, au fond, mais, personnellement, ça me chatouille désagréablement; et lorsque quelque chose me démange, ça me gêne.

Et pourtant je me sentais un peu grisé, oui, je trouvais réconfortant d'attaquer la dixhuitième année de notre liberté retrouvée en voyant que notre Amicale se maintenait gaillardement, malgré que nous ayons à déplorer chaque mois des disparitions, hélas définitives, parmi nos membres. La rubrique de nos deuils ne chôme malheureusement pas. Il n'y a rien à faire, nous ne pouvons qu'encaisser les coups.

Mais venons-en à ce qui me turlupine:

Il y a quelques semaines nous avons reçu d'un camarade une belle lettre d'engueulade. En voici le résumé:

« Depuis plusieurs années, je suis adhérent à l'Amicale, aujourd'hui je suis malade, ma situation est des plus inquiétantes, or vous ne faites rien pour moi, aussi je vous adresse ma démission. »

Vous comprenez, bien sûr, combien ce copain est ulcéré. Et nous, alors?

On accorde au pire délinquant le droit de s'expliquer. Permettez donc que je réponde.

Pourquoi ce camarade a-t-il attendu d'être au bout de son rouleau pour nous adresser ces

Nous vous soumettons le

menu choisi pour notre repas

Hors-d'œuvre variés

Filets de sole normande

Tournedos béarnaise

Légumes :

Pommes, Haricots verts

Salade

Plateau de fromages

Glace cassate

Café

Liqueurs

Vins:

Alsace

Côtes-du-Rhône

Nous prions instamment nos

camarades désireux de parti-

ciper à ce repas de nous en

aviser le plus tôt possible et de

nous indiquer le nombre de

convives qui les accompagne-

Prix du repas : 18 F.

annuel du 31 mars:

mots acerbes ? Adhérent, il reçoit notre journal.

A plusieurs reprises, j'ai moi-même demandé aux malheureux de se manifester. Il y en a qui l'ont fait.

De plus, dans ses relations, n'a-t-il pas un copain de captivité qui était au courant de son état, de sa situation ?

C'est difficilement pensable. Que celui-ci n'ait pas connu l'existence de l'Amicale, je ne l'accepte pas. La preuve ? La

Lorsqu'il a fallu établir des demandes de cartes d'ancien combattant, nous avons reçu des centaines de lettres de camarades non adhérents. Et si demain il était question de verser à chacun un pécule en dédommagement de préjudices quelconques, alors, mes amis, quelle avalanche!

Pour moi, tous ces motifs sont sans valeur.

Enfin, voilà un brave gars qui demeure dans un coin de province, loin de Paris; malade, il est transporté en sana.

Comment pouvons-nous le deviner?

Aucun radar n'est à notre disposition pour nous le signaler; nous ne pouvons compter que sur lui-même et surtout sur ses proches.

Dans le cas présent, le problème aussitôt posé a été ré-

Notre secrétaire lui a adressé par retour du courrier une lettre d'apaisement avec quelques explications, bien sûr.

Cette lettre, naturellement, a été suivie d'un secours avant les fêtes de Noël. Et je veux espérer que ce camarade, que je plains de tout mon cœur, aura revisé son jugement.

Nous n'exigeons pas de cotisation de la part de nos ca-

A l'issue du déjeuner ami-

cal qui suivra l'Assemblée gé-

nérale du 31 mars prochain,

une agréable surprise sera fai-

te à tous les participants.

Il sera procédé à une distribu-

tion d'enveloppes-surprises qui

leur permettra d'emporter des

objets intéressants qui s'ajou-

teront au souvenir exaltant de

Nos remerciements vont à

tous les nombreux amis dont

la grande générosité a permis

d'accomplir cette œuvre, et,

en particulier, à notre fidèle

camarade Edouard Delalande,

parvenir un lot d'articles ma-

nufacturés par lui-même, les-

quels procureront, nous port-

vons l'affirmer, un ravisse-

Le Bureau.

cette journée.

compagnes.

Notre Assemblée Générale

du 31 mars 1963

marades malheureux. Le service du journal leur est assuré. Nous leur demandons simplement de nous envoyer, de temps en temps, une petite carte pour nous tenir au courant de l'évolution de leur santé, de leur situation.

Heureusement, il nous arrive de recevoir des lettres encourageantes. Je ne citerai pas les noms des camarades qui se manifestent spontanément et arrondissent le montant de leur cotisation.

Cependant, puisque la mode est aux « Oscars », je m'en voudrais de ne pas en mentionner un qui mériterait, s'il existait, l'Oscar de la Soli-

Je sais que je vais récolter une belle engueulade. Tant pis! Je prends le risque. Celleci je la digérerai.

Donc je veux parler de mon ami, l'abbé Pierre Jacquot, qui, chaque année, de son village vosgien, envoie dès le mois de décembre sa cotisation avec un excédent notoire destiné à nos malheureuxx.

Avant de terminer, je me dois de vous tenir au courant de ce qui a été décidé à notre réunion de Bureau du début décembre.

Le président de l'U.N.A.C., Simonneau, a reçu, de la part de plusieurs délégués départementaux, des rapports officiels, établis après enquête, concernant des camarades isolés et sans ressources, traités en sana.

Il les a transmis aux responsables des Amicales existantes. Pour notre part, nous avons pris en charge quatre anciens du Stalag II A l'Amicale II A, je vous le confie, n'existe pas. Ainsi, ces quatre malheureux ont reçu, par nos soins, un colis de Noël.

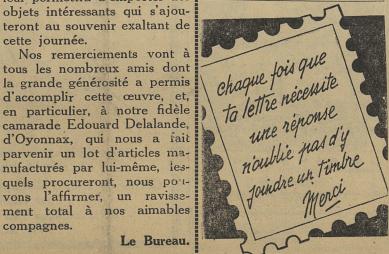
Nous devons considérer que ces gars sont des nôtres; nous n'avons pas le droit de les

D'ailleurs cette décision a été prise à l'unanimité par tous les membres du Bureau présents.

Je pense que vous serez entièrement d'accord avec nous pour confirmer cette façon de procéder.

Au fond, l'Amicale ça n'est pas autre chose.

Gilbert Rosset.



## A nos camarades du II C

Depuis avril 62, vous savez que le Bureau de votre Amicale a pris la décision de s'intégrer à l'Amicale II D - II E.

Cette fédération se dessinait sous les meilleurs auspices.

Malheureusement, pour des raisons diverses, état de santé, situation de famille ou situation tout court, les ex-responsables du II C n'ont pu apporter une aide effective aux travaux de notre Bureau durant l'année en cours.

Une lettre de Manin, exprésident du II C, vient de nous donner carte blanche pour éclaircir la situation.

Dans leur réunion du 11 janvier, les membres présents du Bureau ont décidé de mettre tous les adhérents du II C au courant de cette situation.

En ce qui les concerne, ils estiment qu'ils n'ont pas le droit de les abandonner, de laisser sombrer une Amicale.

Ils vous demandent, en conséquence, de vous manifester directement, c'est-à-dire de leur écrire pour exprimer votre adhésion. Il est bien entendu que l'engagement est pris par eux de défendre vos intérêts, de s'occuper de tous les cas qui doivent être examinés. Ils souhaiteraient que des camarodes du II C habitant Paris ou la région parisienne viennent se manifester, notamment lors de l'Assemblée générale qui aura lieu le 31 mars.

Nous serions heureux de les accueillir dans notre prochain Bureau. Ils œuvreront dans l'intérêt de tous.

Notre Bureau assure une permanence tous les vendredis soir, de 18 heures à 20 heures.

La cotisation reste fixée à 6 F, au compte chèque postal Paris 5224-78, Amicale II D-LE BUREAU.

## NOELS

Le vieux Scoog jeta son neveu à la rue, dans la nuit glacée. Joyeux Noël, mon oncle! Venez donc réveillonner avec nous... L'imbécile! Peut-il être joyeux, lui, avec ses charges, sa femme, ses mioches. Et ça parle de faire des dépenses, comme s'il n'était pas assez pauvre. Pouah!

Te vieux Scooge ferma soigneusement la porte et se cala dans son fauteuil, tout près d'un petit feu agonisant. Les flammes baissaient, baissaient encore. Soudain, un bruit léger, et un spectre se dressa devant lui : c'était le spec-tre des Noëls passés. Il ressuscita pour Scooge le petit garçon qu'il était autrefois, intelligent et studieux, à l'avenir prometteur. Il lui fit toucher du doigt toutes les occasions manquées, les occasions d'être heureux, de faire du bien, de goûter au bomheur. Puis un grand gaillard, le Noël d'aujourd'hui, le prit par la main et le promena dans la ville. Ne lui épargnant rien, il lui montra la misère de ses employés, le délabre-ment de leurs demeures, et l'enfant qui, faute d'argent et de soins, allait mourir. Enfin, un personnage muet, le Noël à venir, le fit assister à son enterrement, l'enterrement du vieux Scooge luimême, un sinistre convoi déambulant parmi l'indifférence de la plupart et le soulagement de quelques-uns.

M. Dickens nous apprend que ce n'était qu'un songe, mais qui im-pressionna vivement le vieil usurier. Sitôt remis de ses émotions, il fit porter une énorme dinde à son plus malheureux commis, manda un médecin chez les parents de l'enfant infirme ne mourut point — et surprit Fred, le neveu, en allant joyeusement partager le repas de famille. De ce jour, le vieux Scooge fut transformé et devint bien sympathique à ses concitoyens.

Un certain nombre de Noëls ont été marqués pour moi par ces merveilleuses histoires dans lesquelles le méchant, le traître, l'avare, ou bien disparaît de la circulation, recevant la juste punition de ses forfaits, ou bien, touché par la grâce, devient, à la dernière page du livre, un être bon, généreux et loyal. Agréable piment de ces fictions, il y avait encore la perspec-tive d'interminables vacances, la recherche fébrile mais prudente de la cachette jugée inaccessible, où panoplie de cow-boy attendait son transfert dans la cheminée et,

planant sur le tout, une atmosphère de fête, des lumières à n'en plus finir, des étalages à bâiller de surprise, et une sorte de trêve parmi les humains, subitement prodigues de sourires et d'amabilité. A cette époque, plus neufs, les yeux s'extasiaient facilement.

Bousculé par les événements, je n'ai guère eu l'occasion de m'initier aux réveillons somptueux, meublés de foie gras, arrosés de champagne et ponctués de crises hépatiques, et, presque sans transition, je me retrouvai, un 24 décembre 1939, sur un quai de la gare de l'Est. Sans doute il fallait être un peu innocent pour ne pas remettre le départ au lendemain : le risque n'était pas grand. Au pis aller j'étais maintenu 24 heures de plus sous les drapeaux et je retrouvais les pentes de Ménilmontant le 11 mai 45 au lieu du 10. Ce n'était pas une catastrophe. D'ailleurs, les innocents emplissaient la gare, de même que les trains, dédoublés à la manière d'une fête de 15 août avec pont. Comme s'il n'y avait pas eu assez de monde, une foule de femmes, d'enfants, de pères, de mères, de cousines et de marraines de guerre créaient de jolis embouteillages, se débarrassaient de paquets, distribuaient des conseils de prudence et se mouchaient sans affecta-

En voyage chacun s'occupe à sa manière. Personnellement, avoir essayé des mots croisés, de la lecture d'un journal et de la contemplation du paysage, j'es-sayai de m'imaginer que je par-tais aux sports d'hiver et qu'une neige poudreuse m'attendait du côté de Valloires. Quelques-uns avaient sorti de la musette la chopine de calva ou le litre de beaujolais et biberonnaient consciencieusement. Un peu plus tard, tou-tes larmes séchées et devenus belliqueux, anticipant un tantinet, ils parlaient de débiter l'ennemi en rondelles, se contentant pour l'heure de leur saucisson... La vitesse de notre convoi rappelait davantage la nonchalante insouciance des trains de plaisir pour Le Tréport que la nervosité du Mistral ou de la Flèche d'Or et, sur le coup de minuit, nous arrivions au triage de Vitry-le-François, pour entendre un haut-parleur ressasser telle une litanie: « Permissionnaires, nous vous souhaitons la bienvenue ». Ce jour-là, j'ai compris qu'un mouvement d'humeur (Voir la suite page 4)

ront.



## Réunion d'information (U.N.A.C.) à Lyon

dames.

timents.

Lyonnais, Parrot, je tiens à redire à tous les Participants, particu-

neau aussi que je tiens à vous

adresser nos très sincères remer-

ciements pour la gentillesse avec

laquelle, une fois de plus, vous nous avez reçus — à vous mes

Chers Camarades des III et vos

Epouses, à vous mes Chers Cama-

rades du Groupement, à vos

Si, pour moi, la réunion d'infor-

mation a été facile, les moments

d'intense émotion que j'ai vécus,

quoique si agréables, m'ont été bien difficile à supporter, il en a

Merci du plus profond du cœur

à vous tous, à vous toutes, Amis

Lyonnais, de vos si gentilles atten-

tions et de ces cadeaux qui sont pour nous d'une valeur inestima-

ble au point de vue amitié et sen-

Jamais nous n'oublierons ce 9 décembre passé à Lyon et ma

femme a encore mieux compris,

s'il le fallait, pourquoi je suis tou-

jours si heureux d'aller à Lyon

et pourquoi notre amitié, Parisienne-Lyonnaise, était si pro-

fonde, si sincère, si... fraternelle.

Comment ne pas, après cela, avoir le ferme désir et la ferme

volonté de « tenir », de « conti-

nuer » notre œuvre, tous ensemble,

pour le plus grand bien de nos

Camarades, pour continuer à vivre

ces heures d'amitie et de bonheur que l'on ne trouve jamais

aussi sincèrement et aussi intensé-

Merci, mille fois merci, Chers

Marcel et Mme Simonneau.

Amis Lyonnais et Amies Lyonnai-

UN LIVRE RECOMMANDÉ

C'est un des nôtres, Gilles Calou, ancien du stalag XII A, qui a reçu le premier prix de

l'Académie Grammont, fondée en

Ce prix est destiné à récompenser

C'est son livre « J'aime mieux

Gilles Calou, professeur de Judo,

ancien boxeur et catcheur, nous dé-

montre dans son livre, intéressant

et plaisant à lire, son amour pour

les bêtes et son observation de leur

vie, c'est certainement un grand

cœur qui a su les comprendre et

les aimer, sans pour cela comme il le dit lui-même « qu'il n'aime

les êtres humains,

Nous vous conseillons donc de

Marcel Simonneau.

lire « J'aime mieux les Bêtes »,

Editions La Palatine, 8, rue Ga-

les Bêtes » qui lui a valu cette juste récompense et nous l'en féli-

effet l'année dernière seulement.

un écrivain animalier.

citons chaleureusement.

contraire... »

rancière, Paris.

ment nulle part ailleurs...

été de même pour ma femme.

En attendant le compte-rendu de cette réunion annuelle qui doit m'être envoyé par notre sympa-

#### lièrement nombreux encore cette année, combien leur présence m'a fait plaisir et apporté de confiance ÉM OUVANTE et de courage. Merci à vous tous et en particulier à tous les nouveaux que nous avons été heu-MANIFESTATION reux de voir parmi nous. Bravo ! C'est au nom de Mme Simon-

Cette manifestation du 1er décembre à Paris a remporté un immense succès.

ET GRANDIOSE

Elle a été, comme elle devait l'être, et comme tout le monde le souhaitait : digne, silencieuse, imposante, émouvante et aussi grandiose.

Les organisateurs donnent 100.000 manifestants venus de toutes les régions de France, ils y étaient certainement.

Le flot de drapeaux tricolores a donné à cette manifestation un aspect bien rarement vu et a fait une profonde impression sur tous ceux qui ont assisté à ce défilé silencieux.

Malgré le succès et le caractère de cette manifestation, nous regrettons bien sincèrement que les anciens combattants, les anciens P.G., soient obligés de « descendre dans la rue » pour se faire utilement entendre... ce n'est pas leur façon de penser ni de faire, mais vraiment cette fois, et

depuis longtemps hélas, ils y ont été contraints.

Nous souhaitons que les de leurs droits sacrés.

Une délégation du Comité National de Liaison des A.C. a été reçue, le 3 décembre, par M. Giscard d'Estaing, au Ministère des Finances. Nous souhaitons que nos « défenseurs » aient été pleinement compris par notre Grand Argentier National, que nous en sentirons les bons effets lors du prochain budget et que tout rentrera dans l'ordre. C'est notre vœu le plus cher. Attendons donc... une fois de plus... patiemment.

Marcel Simonneau.

## thique secrétaire du Groupement

#### "NOTRE" nouvedu

C'est Monsieur Jean Sainteny qui succède à M. Triboulet comme Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Notre nouveau Ministre est né le 29 mai 1907 au Vésinet (Seine-

Jusqu'à la guerre, il fait carrière dans le secteur privé, tant en France qu'en Indochine.

Il se range après l'Armistice parmi ceux qui, avec le Général de Gaulle, décident de poursuivre la lutte. Il choisit de rester en France occupée où il joue un rôle important dans la Résistance.

Arrêté en juin 1944 par la Gestapo, il parviendra à s'évader dans des conditions particulièrement ex-

ceptionnelles et prendra une part active à la libération de Paris. En mars 1945, il prend le com-mandement de la Mission Militaire Française en Chine d'où il organise la lutte contre les armées japonaises occupant l'Indochine.

Partisan dès cette époque d'une politique de conciliation, il négocia et signa avec Ho-Chi-Minh les accords du 6 mars 1946 qui tendaient à aménager les positions françaises en Indochine par la négociation et permirent à Leclerc de gagner Ha-

Après la signature de ces accords, il conduit Ho-Chi-Minh jusqu'à Paris où doit être précisée la position du Viet-Nam dans l'Union Française. Mais la Conférence de Fontainebleau échoue et Jean Sainteny, après les sanglants événements de Haï-Phong regagne Hanoi en décembre 1946.

Il est grièvement blessé le 19 décembre 1946 au cours des événements qui marquèrent le début de la guerre d'Indochine.

Il publie en 1954, sous le titre « Histoire d'une Paix Manquée », le récit des événements auxquels il fut mêlé.

Au lendemain des accords de Genève, il est chargé de rétablir les relations avec le Gouvernement du Nord-Vietnam auprès duquel il devait rester jusqu'en 1958, Délégué Général du Gouvernement de la République Française.

En mai 1958, il fut un des lea-

Bons moments passés à Lyon en

compagnie de la Niçoise Martine

Brunet de retour de la nuit des

III à Paris... bal du 17 novembre...

visite à la petite Jacotte, à Lise,

les colis de Noël pour nos petits

protégés, sans pour cela abandon-

ner les jeux d'échec, les danses, le monopoly, la collecte du bleuet,

sans oublier la visite chez M. et

Mme Poizat au cours de laquelle

furent « engloutis » amuse-gueu-

les, saucisson brioché, gâteaux me-

Les Lionceaux... de Lyon sont

déchaînés, bien organisés et pleins

d'avenir... n'hésitez plus allez les

rejoindre au Cercle, rue Joseph-

PARIS

et Monique... bonne journée d'ami-tié. Nuit des III, et sa suite logi-

que évidemment aux Halles..., sor-

ties théâtrales, création d'une sec-

tion philatélique, etc..., là aussi

NICE

28 octobre, première sortie champêtre, bon succès. Visites à certaines familles... Constitution

Responsables du Club : Martine

BRUNET, Mary-Annick de GOU-

Le 27 octobre mariage de Gaëtan

ringués, etc., etc.

Serlin...

tout va bien.

du Bureau

#### gnons »... dégustation (des premières « achetées »... et non ramassées et des seconds vraiment ramassés) au Cercle rue Joseph-

Des nouvelles...

La place me manque dans ce journal pour vous donner les compte rendus de nos jeunes Lionceaux que j'ai reçus. Je vais donc en faire un résumé, je m'en excuse auprès d'eux, mais qu'ils sachent bien que nous leur réservons toute notre attention, notre affection et que nous leur adressons tous nos souhaits de complète réussite. Leur départ est particulièrement brillant, continuez Jeunes Amis, soyez dignes de nos amicales.

LYON Assemblée générale le 30 septembre dernier — en autre compo-sition du Bureau — Responsables pour 1962-63

Françoise LEPAGNIER sera trésorière, s'occupera des abonne-ments de théâtre et distribuera les livres. Jacky POIZAT, grand Ministre des Finances et ambassa-

deur diplomate près des Anciens. Roger GAILLARD et moi-même restons secrétaires.

Lise BAGARD et Jacky DES-GEORGE ont la responsabilité de la discothèque : location des disques et rangement du matériel après audition lors des permanen-

Martine PAGAY, Renée DENIS, Daniel LEPAGNIER et Marc CHAUDET organiseront les sor-

Roger et Lise se retrouveront pour rendre visite aux malades et bavarder et gâter les orphelins en notre nom à tous.

ceaux !... Bravo !...

Sortie « châtaignes » remplaçée sur place par une « sortie champi-

Présents une vingtaine de Lion-

VELLO, Yves CUDENNEC, Albert DUHET; des livres et des dis-ques: Gisèle MONTEUX. Secrétaires: Martine BRUNET,

Yves CUDENNEC.

Trésoriers : Mary - Annick de GOUVELLO, Albert DUHET.

### HOTEL EGRAZ Saint-Germain-de-Joux (Ala) De père en fils depuis 1840

Altitude 500 m. (près de Genève) Séjour idéal pour villégiature et grand repes 80 chambres avec confert

VACANCES DE PAQUES Pension complète, taxes et service compris : 17 et 20 francs Le village aux 32 promenades fléchées et numérotées

OUVERT TOUTE M'ANNER

EGRAZ Robert (Propriétaire), ex-VI C Délégué du Touring-Olub de France vous reserve to mediter general

CHAMPAGNE

CORMOYEUX près EPERNAY (Marne)

sera heureux de vous offrir sa documentation sur simple demande de votre part Correspondance: Champagne J. POGNOT, Cormoyeux, par Hautvillers (Marne).

Faites confiance à un ami, aucien P.G. des Stalags VII. Bawa-Buska, II 6

## Amicalistes de l'Est

L'Amicale des anciens P.G. des Stalags III organise le 24 février prochain une importante réunion à Bar-le-Duc (Meuse) pour ses adhérents de l'Est et tout particulièrement pour ceux habitant les départements suivants : Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Marne, Marne, Ardennes, Moselle.

Vous tous, Chers Camarades, quel que soit votre Stalag et faisant partie de votre Amicale, vous y êtes fra-

ternellement invités. Cette réunion, dont voici le programme, sera présidée par Marcel SIMONNEAU, Président National des III,

Secrétaire Général de l'U.N.A.C. 9 h. 30 : Assemblée de travail, salle des fêtes de l'Hô-tel de Ville de Bar-le-Duc, rue Lapique. 11 h. 30 : Réception à l'Hôtel de Ville par la Munici-

12 h.: Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. 13 h.: Repas de l'amitié au Grand Hôtel de Metz et du Commerce, 17, boulevard de La Rochelle (prix 14 F par personne, tout compris).

Venez donc nombreux à cette réunion fraternelle où vous connaîtrez la vie, les activités de vos Amicales. Inscrivez-vous des maintenant et sans retard à l'Amicale Nationale des III, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9e), où vous pouvez écrire pour tous renseignements complémentaires (joindre à votre inscription 10 F par personne à titre d'arrhes).

Amicalistes de l'Est, quelle que soit votre Amicale, nombreux à Bar-le-Duc, vous ne le regretterez pas

Pouvoirs publics aient enfin compris leurs graves erreurs envers les « meilleurs de la Nation », ceux qui ont souffert, souffrent encore, qui ont tout donné pour la Patrie, et qui ne demandent que le respect des engagements pris et l'étude « sérieuse et logique »

Le Groupement Economique d'Achats

dont vous êtes en possession d'un carnet d'achats, est heureux de vous rappeler qu'il vient d'ouvrir, en collaboration avec ses principaux Fournisseurs, un Grand Magasin e SUPER-MARCHE : au 6, rue Martel, Paris (10°).

Dans cet ensemble sommercial, géré par des spécialistes de magasins de 1<sup>st</sup> ordre de la Capitale, vous aures en outre le gros avantage de profiter de services d'un personnel compétent, ayant fait ses preuves, de la garantie intégrale gratuite et service après vente à domicile. Pour bénéficier des avantages de es SUPER-MAROHE (ECONOMIES REELLES à QUADITÉ

EGALE de 15 à 80 %), notre Olientèle devra se munir de son carnet d'achats. Nos rayons e SUPER-MARCHE s, installés au é, rue Martel, sont les suivants i

ALIMENTATION - APPAREILS MENAGERS ELECTRIQUES - APPAREILS DE CHAUPPAGE

— CHAUSSURES (Hommes, Dames, Enfants)
— CHEMISERIE, SOUS-VETEMENTS - COUVERTURES, COUVEE-PIEDS - LINGS DE MAISON, LITERIE

- MACHINES A COUDER

- MEUBLES (Galerie d'exposition) - PHOTO-OINEMA (Apparells et Ascessoires) - RADIO-TELEVISION

- RIDEAUX, PANNEAUX, VOIBAGES TAPIS. MOQUETTES
VETEMENTS (Hommes, Dames, Enfants)

- VETEMENTS DE TRAVAIS

SUPER-MARCEDS PARADIS MARTED 3, 8, rus Martel, Paris (164. — Teléphone : Phovenes 82-27 (lignes groupées).

— Métro : GARB DE L'EST-VERDUN, CHATEAU-D'EAU.

— Magasins euverts tous les jours de 8 h.50 à 16 h. Fermés dimanche et lands matin.

Ocur qui ne seraient pas en possession du carnet d'achats peuvent l'ebtenir en retournant au G.E.A., é, rue Martel, Paris (18°), le ben ci-dessous précisément rempli, accompagné d'un timbre-poste pour frais d'envoi.

BON. - Veulles m'adresser Chatulthament, sans engagement de ma part et par resour, un CARNEY D'ACHATS, accompagné de vetre dernier journal.

ders du Mouvement pour l'Appel du Général de Gaulle, devenu par la suite l'Association Nationale pour le soutien de l'action du Général de Gaulle dont il reste Vice-Président.

ises

n et

Ha-

rds,

ran-

eny,

de

dé-

dé-

éne-

ls il

ent

el il

gué

lea-

-

pre-

ra-

ent

ph-

en

re...

lon-

uet.

ieu-

me-

ont

eins

ph-

tan

mi-

sor-

sec-

rtie

ion

tine

-UC

pert

dis-

ET,

Commissaire Général au Tourisme du 30 juin 1959 au 5 décem-

Elu Député de Paris, 2º Circonscription, le 25 novembre 1962, et enfin Ministre des A.C. et V. de G. le 6 décembre 1962.

M. Jean Sainteny est Membre du Conseil de l'Ordre de la Libération — Commandeur de la Légion d'Honneur — Compagnon de la Libération — Croix de Guerre 1939-45 avec Palmes — Croix de Guerre T.O.E. — Croix d'Officier de la Résistance. Caporal d'Honneur de la 2º D.B. et titulaire de nombreuses autres distinctions françaises et étrangères.

Nous avons fait connaissance avec « notre » nouveau Ministre, le vendredi 21 décembre au Ministère des A.C. où à la suite de la cérémonie de dépôt de gerbes, il

nous recut fort cordialement, Salle Albert-Aubry, rue de Bellechasse

La glace est donc brisée, nous vous avons présenté très objectivement M. Sainteny et avons pris bonne note qu'il se rendait compte de l'importance du Ministère dont il prenait la charge, de la gravité de nos Problèmes et que dès le vote du budget obtenu il avait l'intention de « s'entretenir longue-ment avec les Dirigeants de nos Associations ».

Nous lui faisons donc toute confiance, mais forts des leçons du passé, nous sommes sur nos gardes et attendons désormais « les actes », tout en scuhaitant une entente complète et des résultats po-

M. Triboulet, son prédécesseur avait quitté le Ministère le 7 décembre, il eut été préférable pour tous qu'il soit « plus » regretté, en ce qui nous concerne nous avons certaine correspondance restée sans réponse, ce que nous ne pouvons évidemment pas oublier...

Marcel Simonneau.

#### MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS VICTIMES DE GUERRE

Application de la Sécurité Sociale aux orphelins titulaires de l'allocation spéciale aux enfants infirmes.

L'article L 577 du Code de la Sécurité Sociale dispose notamment que sont affiliés obligatoirement aux assurances sociales :

« - Les orphelins de guerre mineurs titulaires d'une pension en vertu des dispositions du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, lorsqu'ils ne sont pas assurés sociaux ou que la personne qui les a recueillis n'est pas elle-même assurée so-

« Les orphelins de guerre majeurs titulaires d'une pension en vertu des dispositions de l'article L 57 du Code des pensions mili-taires d'invalidité. Dans ce dernier cas, ils doivent être reconnus incapables de travailler par la Commission prévue à l'article L 306. »

Or, les catégories ainsi définies n'englobent pas certains orphelins, également des plus dignes d'intérêt : il s'agit des orphelins atteints d'une infirmité incurable les met-tant dans l'incapacité de travail-ler, non titulaires d'une pension au titre du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, mais de l'allocation spéciale prévue à l'article L 54 - 6° alinéa dudit Code.

A partir de leur 20° année, en effet, ces orphelins, ne donnent plus lieu au remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques dont ils bénéficiaient antérieure-

ment du chef de leur mère. Leur situation n'a pas manqué de retenir l'attention des ministres compétents qui, en la circonstance, sont convenus de considérer que l'allocation spéciale — dont la concession donne lieu en principe

à la remise d'un brêvet individuel - crée au profit des titulaires un droit propre au regard des articles L 576 et suivants du Code de la Sécurité sociale.

Ces orphelins seront donc désormais assurés sociaux au même titre que les orphelins majeurs pensionnés en vertu des dispositions de l'article L 57 du Code des Pensions, et les mêmes règles leur seront en l'occurrence applicables étant entendu que :

\_ l'âge de 20 ans est substitué à celui de 21 ans pour la reconnaissance de leur incapacité de travail par la Commission prévue à l'article L 306 du code de la sécurité sociale,

les immatriculations prennent effet à la date à laquelle les intéressés atteignent l'âge de 20

la cotisation due par les bénéfi-ciaires est assise sur le montant de l'allocation spéciale dont ils sont titulaires.

PROCEDURE DE L'IMMATRI-CULATION : Les demandes d'immatriculation seront formulées auprès des services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre au moyen des imprimés prévus à

#### MINISTERE DU TRAVAIL

Décret  $N^{\circ}$  62-1511 du 14 décembre 1962 modifiant l'article  $1^{\circ r}$  de la loi du 26 avril 1924 modifiée assurant l'emploi obligatoire des mutilés de guerre en ce qui concerne les orphelins de guerre

Article premier. — L'article premier (3°) de la loi susvisée du 26 avril 1924 est complété ainsi qu'il

« La limite d'âge de vingt-et-un ans prévue ci-dessus en ce qui concerne les orphelins de guerre est éventuellement reculée jusqu'à l'expiration du délai d'un an à compter soit du jour où l'intéressé



a cessé de servir sous les dra-peaux, soit, au cas ou celui-ci ac-complit postérieurement à cette date des études ou stages tendant à sa fermation professionnelle, du jour de l'achèvement de ces études ou stages. Toutefois les dispositions qui précèdent ne peuvent avoir pour effet de porter cette limite d'âge au-delà de vingt-cinq ans. »

#### MISE EN GARDE

A diverses reprises, il nous a été signalé que, par suite de la similitude d'adresse, des camarades anciens prisonniers s'étaient adressés, pour obtenir des renseigne-ments, à la F.N.A.C. (Fédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes des deux Guerres), dont les bureaux sont situés dans le même immeuble que le siège de l'U.N.A.C.

Il s'en est suivi, et dernièrement encore, une regrettable assimilation entre deux organisations bien distinctes, — l'U.N.A.C. et la F.N.A.C. — n'ayant entre elles, nous l'avons déjà précisé, aucun lien matériel ni aucune communauté d'idées ou de méthodes.

Nous mettons donc à nouveau nos camarades en garde contre une confusion qui semble avoir été, au surplus, souvent et volontairement exploitée. L'entrée de l'U.N.A.C., au fond

de la cour, après avoir monté les quelques marches du perron, se trouve A DROITE.

Le. Conseil d'Administration.

#### ...de nos Lionceaux

Voici la liste actuelle des adhérents, qui ne cessera d'augmenter : Gisèle MONTEUX, Martine BRU-NET, Mary-Anni k de GOUVELLO Danielle TOMMASI, Yves CUDEN-NEC, Albert DUHET, Jean DUHET, Philippe TRILLAUD, Bernard CUDENNEC.

Cotisations Membres actifs Annuelle : 15 F. Etudiants, apprentis: 10 F. Militaires : Gratuit. Membres bienfaiteurs

Annuelle: minimum 10 F. Les cotisations seront versées au C.C.P. d'Albert DUHET (numéro

Permanence les premier et troisième samedis du mois, de 15 à 17 heures.

DEPART OFFICIEL DU CLUB : le 1er JANVIER 1963.

Projets

Discothèque, bibliothèque, envoi de lettres, mandats et colis à nos Militaires, visites de malades et orphelins, cinéma et théâtre, sorties champêtres et maritimes, bal annuel, sortie de ski.

A vous tous, fils et filles d'anciens prisonniers de la région niçoise, venez vous joindre aux Lionceaux, une ambiance formidable vous attend.

SARTHE

Composition du Bureau lors de la réunion du 21 novembre :

Président: BEAUPIED Michel, 27, rue Paul-Ligneul, Le Mans; Vice-Président : M. BRUSEAU; Secrétaire : Mme RAYNAL ; Tré-sorier : Mme GASNERAY ; Trésorier adjoint : M. JANVIER.

Adressez la correspondance et le montant des adhésions à M. Michel BEAUPIED.

TARIF DES COTISATIONS POUR 1963 : En-dessous de 17 ans : 10 F. Célibataires : 12 F. Pour un ménage : 18 F.

NORD

Ceux des « III » s'organisent, venez les retrouver pour le regroupement de tous les « Lionceaux » de la région du Nord et voici à qui vous pouvez vous adresser suivant les régions :

PARIS : Paul CHESNAIS, Amicale des III, 68, rue de la Chaus-sée-d'Antin, Paris (9°). Permanence tous les mercredis

à 19 heures.

POIZAT, Groupe-LYON : J. ment des Amicales, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1er). NICE : Martine BRUNET, 35,

rue du Maréchal-Joffre, à Nice. NORD: Bernard COUHEZ, 345, rue du Général-de-Gaulle, Monsen-Barœul; Thérèse PLATEAU, 48, avenue Anatole-France, Lys-Lez-Lannoy; Françoise WILLECOMME, 89, rue Marcel-Hénaux, Tourcoing;

SARTHE : Michel BEAUPIED, 27, rue Paul-Ligneul, LE MANS.

D'autres sections sont en formation : Aube ; de toute façon, vous pouvez écrire déjà à l'une des adresses ci-dessus pour tous renseignements complémentaires.

Ohé ! les Jeunes... retrouvez-vous partout... l'Amicale compte sur vous...

"CAMARADE CURÉ"

PRIX ERCKMANN-CHATRIAN

sionne le lecteur et le fait passer du rire aux larmes. C'est

Envoi franco domicile contre un versement de 10,50 NF

CALENDRIER DU CLUB

REUNIONS MENSUELLES:

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

« Camarade Curé » derrière les barbelés.

Premier lundi de chaque mois : V A/C et IV A.

Premier vendredi de chaque mois : XII. Premier samedi de chaque mois : VII A. B.

Deuxième lundi de chaque mois : VI.

Deuxième mercredi de chaque mois : III.

Deuxième jeudi de chaque mois : IX B, C. Troisième vendredi de chaque mois : XVIII.

27 janvier : Sauterie de 15 h. à 20 h. par les XVIII.

3 février : Assemblée générale et banquet du IX C.

16 et 17 février : Assemblée générale et banquet des XII.

31 mars: Assemblée générale et banquet du II A/C/D/E.

24 février : Sauterie de 15 h. à 20 h. par le XVII A et Kdo 1045.

Assemblée générale du II B.

10 mars : Assemblée générale et banquet du V A/C.

17 mars : Assemblée générale et banquet du V B.

23 mars: Assemblée générale et repas du IV B/G.

30 mars : Assemblée générale de l'U.N.A.C.

3 mars: Banquet du 369.

Premier jeudi de chaque mois : V B, X A, B, C, D,

un livre profondément humain.

Chacun retrouvera sa propre vie dans l'odyssée de

Emouvant comme un grand roman, ce livre pas-

à l'Amicale du Stalag V A/V C, C.C.P. Paris 3610-79

THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

Marcel SIMONNEAU. THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

#### DISTINCTION

L'U.N.A.C., représentée par son Secrétaire Général, a été très heureuse d'assister, le vendredi 30 novembre, aux salons Kléber, à la remise, par le Président de la F.N.C.P.G., Paul Cuisinier, de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur (au titre du Ministère du Travail) et la Médaille militaire (Résistance) à notre très cher Ca-marade René Laumond, Secrétaire Général de la F.N.C.P.G.

Sympathique réunion, entre Amis, où toutes les Grandes Associations nationales étaient représentées.

Paul Cuisinier, dans une très brillante allocution, rendit un vibrant hommage à notre camarade Laumond, à ses activités, à sa valeur, à son dévouement — très ému, ce dernier répondit aussi brillamment associant tous ses camarades, dirigeants ou militants, à l'honneur dont il était l'objet.

L'U.N.A.C. est très heureuse de renouveler ses très vives félicitations et toute son amitié à ce très sympathique camarade.

Pour vos fêtes de famille et vos reunions de P.C. CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI

Ancien P.G. MONTHELON (Marne) Demandes priz et conditions

# SUZE VABE PORTO REAL

**CHAMPAGNE** ABEL LAGACHE ex-P.G. Chavost, près Epernay (Marne)

Liste des Délégués départementaux de l'U.N.A.C. BASSES-ALPES: Abbé DECOBERT André, Moustiers-Ste-

ALPES-MARITIMES: Roger MONTEUX, 6, rue Clément-Roassal, Nice.

AVEYRON: Félix GANDROT, Professeur, 12, boulevard François-Fabié, Rodez. BOUCHES-DU-RHONE : Aadré MORINO, 45, boulevard Yel-

lêne, Marseille. CHARENTE: Roger CROUZIT, 80, rue Montmoreau, Angou-

CORSE: Pierre MARTELLI, Quartier Biaggini, Bastia. CREUSE: Roger CROCICCHIA, 2 bis, boulevard Emile-Zola,

EURE : F. BOURNISIEN, 2, res Saint-Nicolas, Evreex. EURE-ET-LOIR : J. CHRETIEN, 30, rue Saint-Martin, Nogentle-Rotrou.

GIRONDE : Laureat BENEDIV, 15, rue Ulysse-Despaux, Bordeaux.

HERAULT : Georges NICOLAS, U.N.A.C., 2, res Stanisles-Digeon, Montpellier. LOIRET : René LEPOITTEVIN, Instituteur, 18, rue Paul-Bert,

Fleury-les-Aubrais. HAUTE-MARNE: Marcel HENRY, Bâtiment Logéco, Logement 57, Saint-Dizier-le-Neuf.

MOSELLE: Charles SCHWOB, 31, avenue Foch, Metz.

ORNE: DUGUEY, La Rotonde, Flors-de-l'Orne.

RHIN (BAS-): Gustave BOULIER, Bourg-Bruche. RHONE: L. PAGAY, Groupement Lyonnais des Amicales de Camps, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1"). SARTHE : P. JOUIN, Commission des Amicales de Campe, 24, rue Mazagran, Le Mans.

SEINE-MARITIME: Charles LIOT, 2, rue Gloria, Bois-Guil-

SEINE-ET-OISE : Paul GODARD, 26, rue de la Parciase, Yar-DEUX-SEVRES: R.P. Jean YERNOUX, caré d'Aubigné, par

Chef-Boutonne (également et provisoirement délégué de la Charente-Maritime). VAR (provisoirement): SANDRIN, rue Mireille, Bâtiment C, Le Mourillon, Toulon;

Raoul MARCIOT, 23, rue Baptistin-Paul, La Seyne. Albert DAUPHIN, 20, rue Chevalier-Paul, Toulon. YAUCLUSE ; A. COURVEILLE, Directeur Hôpital de Car-

YENDÉE : Clément GUINEAUDEAU, route de Mouilleron,

La Roche-ser-You. VIENNE : Abbá Pierre MOREAU, Curá de Châteauneuf, 6,

rue Creuzé, Châtellerault. YOSGES: Georges BERYRAND, 7, gual Colonal-Henard,

YONNE : Hearl GENESE, promenada da Eri-de-l'Espelle, Novers-sur-Sarely.

Vous ces délégués sont à la disposition des représentants des Andreies Nationales pour leur département respectif.

# En cotisant pour 1963

Nos camarades dont les noms suivent adressent leurs meilleurs vœux à tous:

Abbé Pierre Jacquot, professeur, Séminaire de Martigny-les-Bains (Vosges), en particulier aux anciens de chez Dornier;

Georges Servières, de Lardy (Seine-et-Oise), avec son amical souve-nir aux anciens du D. 736 à Below; Roger Dumesnil, de Puteaux

Simone Menet, de Rosny-sous-Bois (Seine);

Jules Sylvain, des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme);

Maxime Beltzer, de Paris;

Maercel Blaevoet, d'Hazebrouck (Nord): Pierre Hengé, de Paris;

Jean Delétang, de Nice (Alpes-Maritimes), II E;

Gabriel Bories, de Rodez (Aveyron), II C; Jean Faillies, de Cassel (Nord),

II D:

Georges Pelicier, de La Madeleine (Nord), II E;

Georges Chalmin, de Moulins (Allier), II C;

Georges Sabra, de Saint-Denis (Seine), II D; Albert Fourreau, de Viroflay

(Seine-et-Oise), II E; Daniel Fleureau, de Paris, II E; Victor Marnat, de Gombronde

(Pas-de-Calais), II E; François Tassion (Savoie), II E; Gratien Uran, de St-Fons (Rhône) II E:

Abbé Gitlon (Côted'Or), II C; René Chazolas (Deux-Sèvres, II D:

Léon Philippe (Savoie), II E; André Charles, de Ste-Menehould (Marne), II C;

Germain Blondel, de Belbec (Seine-Maritime): André Breton, de Montreuil (Sei-

ne) II E: Georges Ruet, de Dampierre-les-

Bois (Doubs), II E; Nino Nesi, de Berne (Suisse), Roger Gabriel, de Dourdan (Sei-

ne-et-Oise), II E; Marcel Geoffroid, de Gap (Hautes-Alpes), II E.

## CAMARADES **ADHÉRENTS**

Savez-vous qu'il existe deux se trouve votre intérêt et le façons de se mettre à jour de sa cotisation?

La première consiste à envoyer dès le début de janvier, au C.C.P. 5224-78 à Paris, en spécifiant : Stalag II D, Stalag II E ou Stalag II C, son obole, minimum 6 F, méthode qui vous permet d'ajouter un mot amical ou un message pour des camarades que vous désignerez.

La seconde consiste, elle à attendre plusieurs semaines de recevoir un mandat-recouvrement qui provoque un travail supplémentaire à des camarades bénévoles qui ont cependant bien d'autres ocupations, qui, de plus, est hélas ! onéreux pour notre trésorerie et nous contraint de réclamer 7 F à chacun pour résorber, en partie, les frais supplémentaires qui nous incombent.

Vous savez maintenant où

## Albert DUVAL

(Ex-Stalag II E)

Assureur Conseil

8 bis. rue d'Alsace-Lorraine La Garenne-Colombes (Seine)

Téléphone : Cha 14-59 

Envoyez aussitôt votre cotisation à notre C.C.P. Merci!

NOELS...

comptes à régler : trop de vos

compatriotes nous ont jeté des

cailloux quand, provisoirement, nous les avons quittés! Le moral est bon. Le nôtre l'est moins.

Après un licenciement abusif chez

Dornier, suivi d'un incompréhen-

sible renvoi de la Neptune-Werk,

fabrique de sous-marins et autres

avec quatre collègues au Tonhalle,

à Rostock, en instance d'affecta-

tion. Milieu bourgeois, clientèle de

commis-épiciers, bouchers, boulan-

gers : l'aisance, quoi, et un ravi-

taillement confortable. La fête se

préparait. Par respect de la tra-

dition, il nous eût été agréable de

corser le menu et, humblement,

Le Bureau.

## ENTRE NOUS

NOS PEINES

Nous avons la pénible mission de vous communiquer les décès de nos camarades

Jules Idez, de Paris; Pierre Casterau, de Sost, par Mauléon - Barousse (Hautes - Pyré-

Nous adressons nos sentiments de condoléances aux familles de nos infortunés camarades.

#### NOS JOIES

Nous avons eu l'agréable surprise de recevoir la visite de Marcel Rousset, de Grenoble. Muté au dépôt de Laroche, il est venu, entre deux trains, passer une soirée de vendredi à l'Amicale. Il nous a demandé de transmettre son meilleur souvenir aux anciens de la Reichsbahn de Wismar.

### URGENT

Roger Chambelbau, demeurant à St-Colombin (Loire-Atlantique), a besoin d'attestations sur l'honneur de camarades l'ayant connu en captivité, certifiant qu'en janvier 1942, au Stalag II D, il a été soigné, en plus de la tuberculose, pour une myocardite.

Les camarades susceptibles de fournir ces attestations pourront les envoyer directement à Roger Chambelbau: toutefois, nous leur demandons de nous en aviser directement.

Merci.

L'amitié ne se marchande pas, ne se discute

Elle permet de grandes choses.

sachant nos faibles moyens, nous

entrâmes en pourparlers avec les

rois de l'escalope et les aristocra-

# Vers l'avenir

Dix-sept années se sont maintenant écoulées depuis le premier Noël vécu par les anciens P.G. dans la paix de la famille et de la liberté retrouvée, après cinq années d'exil.

Vous souvenez-vous, mes camarades, de la joie alors éprouvée à édifier au foyer la crèche, à dresser le sapin, lesquels s'illumineraient vers minuit, heure de la venue en notre monde de l'Enfant-Dieu. Lueurs des petites bougies tremblottantes et, se reflétant dans les yeux émerveillés de vos enfants, encore petits, et que vous aviez si peu connus pendant les dures années passées. Cette vision demeure gravée dans ma mémoire, et je ne peux l'évoquer sans être ému.

Du temps, tel un fleuve, s'est écoulé depuis. D'autres Noëls sont revenus et, chaque fois, vous avez alors souhaité, désiré, que rien ne vienne troubler cette Paix promise aux hommes de bonne volonté et si chèrement acquise, afin d'éviter que ces petits, devenus grands, revivent ce que vous aviez vous-mêmes vécu.

Hélas, en bien des coins du monde, ce souhait ne s'est guère réalisé, et les hommes ont persisté à s'entre-déchirer, créant, par les moyens raffinés du modernisme, ceux les plus sûrs de destruction, qui, s'ils n'ont pas été employés encore à plein, seraient une catastrophe par leur déchaînement.

La fin d'un conflit de six années et plus, qui coûta trop de jeunes vies à notre France, est venue, cependant, nous apporter à notre pays un peu de cette Paix, troublée depuis si longtemps et que nous pensions avoir définitivement acquise par notre vie d'embarbelés.

...DIVERS

tions imprévisibles : qui sait si

l'engin n'allait pas exploser com-

me une bouteille de gaz butane,

me projetant sur la terrasse de la

maison pendant que les locatoires

du 11º descendaient rapidement au

sous-sol. Je fermai aussitôt et mis

la radio. La chance était avec moi,

je tombai sur une sombre histoire

de rapt d'enfant et, bien que sa-

chant pertinemment que les miens

me seraient restitués sans rançon,

ce n'était tout de même pas la piè-ce idéale pour me faire oublier

leur absence. Afin de concourir à

l'ambiance, ma femme paraissait

aussi accablée qu'un vigneron qui,

par économie, a résilié sa police

d'assurance justement la veille de

taine de Noëls, ou presque, mais

c'était là une expérience assez neu-

ve. Aussi, trois jours plus tard, ce

fut avec soulagement que j'enten-

dis à nouveau les galopades dans

le vestibule, le cri de guerre des Iroquois, et les échos de batailles

rangées. Riche d'indulgence, pour

un temps, je ne protestai pas

quand les garçons s'exercèrent sur

mon briquet à gaz jusqu'à ce que

la recharge fût vide et, sans les

approuver, je ne poussai pas de hurlements lorsque je les vis es-

sayer, sur un ours en peluche, le

rasoir électrique qui m'avait été

donné pour mes étrennes.

J'avais déjà connu une cinquan-

la mémorable chute de grêle.

Dernièrement aussi, un conflit mondial, qui aurait pu être ce déchaînement cité plus haut, semble avoir été définitivement évité. Et ceci tend à prouver qu'entre hommes de bonne volonté, la compréhension peut à la longue triompher, et éviter de recourir à cette chose atroce qu'est la guerre.

Le P.G., mes camarades, a toujours, soit en exil, soit depuis son retour, été un homme qui a souhaité la fin des guerres. Dans nos associations, dans la Fédération Internationale des A.C.P.G., groupe de nombreuses nations. dont nos anciens ennemis, il a été depuis longtemps œuvré dans ce

Voulez-vous, en ce Noël 1962, en cette fin d'année, que nous nous promettions, chacun dans notre modeste et petite sphère, de continuer sans trêve à travailler dans ce sens. Notre passé, notre qualité, le veulent, et je suis persuadé qu'aucun de vous ne se refusera à cette tâche. Elle est grande et bien à la hauteur de nos sacrifices. Ce n'est sans doute pas nous qui en verrons l'achèvement, car c'est une œuvre de longue haleine, et il faudra sûrement encore de longues années pour en voir le couronnement. Qu'importe, car de-vant un tel objectif : la Paix sur terre, toutes les bonnes volontés deivent se considérer comme mobilisées. Et nous serons alors heureux de nous retrouver dans les rangs de ces légions.

Bon Noël, heureuse année, anciens camarades, amis connus et inconnus du II C et autres Stalags II, dans la Paix et la Séré-

> M. Oppermann, Sergent-chef

Stalag IIC, Kgf Nº 63987.

L'article de notre camarade Oppermann, publié ci-dessus, nous est malheureusement parvenu alors que notre numéro de novembre-décembre. était déjà composé.

Nous nous excusons auprès de lui ainsi qu'auprès de vous pour ce retard.

Mais nous considérons que l'in-térêt que vous trouverez à le lire n'en souffrira pas le moins du LE BUREAU

ICI AURAIT PU **FIGURER** CE QUE **VOUS NE NOUS AVEZ** PAS ECRIT.

### Philibert DUBOIS

(Ancien du II E) Propriétaire Récoltant de

Champagne ampagne du Rédempteur à Venteuil, par Damery (Marne)

Conditions avantageuses pour les anciens du II D, II E et II C CORPORATE SERVICE SERV

#### tes de la boulange. Las ! Nous (Suite de la première page) n'avions pas assez de cigarettes pouvait excuser bien des forfaits, en portefeuille pour régler le moiny compris l'envie irraisonnée de morceau de génisse et notre réveillon à cinq se limita aux quamettre en pièces le haut-parleur d'une gare de triage... tre sardines d'une petite boîte sau-Quelques mornes fin d'arrivées, un nouveau bond et nous voici en 1944. Les blindés de Von Runstedt foncent à travers les Ardeinnes, bousculant les Américains et, malgré le recul sur le front de l'Est et une nouvelle amputation del la ration de margarine, les in-

vée de tous les naufrages. Dans la même heure, béats et repus, nos gais compagnons refusaient des plats en entonnaient des chansons à boire. Car il y avait du vin sur les tables, des bouteilles de vin dont nous avions oublié le souvenir, et qui nous faisaient ouvrir digènes pavoisent. Vous allez voir des yeux grands comme des boutons d'imperméable. Seule notre préque vous allez voir, Français inconscients et écervelés. Rappesence les indisposaient un peu à la lez-vous la percée de Sedan, la façon du noceur de chez Maxim's marche triomphale de nos diviqui, traversant la place pour prendre l'air, rencontre le clochard du sions et la déroute de vos armées. Nous la reverrons votre capitale, pont de la Concorde... et d'ailleurs nous avons quelques

1962. Jadis, quand ma tante, qui habitait l'immeuble d'en face, m'empruntait demi-journée, c'était une expédition. Aujourd'hui des amis passent, décident d'embarquer vos deux gamins : on met le pyjama et la brosse à dents dans le sac de plage et les voilà partis, 300 kilomètres plus loin. Signe des temps... Quand même cela fait deux personnes de moins à la maison. On contemple le sapin désormais inutile, on se garde bien de déplacer les santons parce que ce sont les petits qui les ont disposés autour de la crèche et, pour meubler un peu le silence, on met la télévision. Bien entendu, ce soir-là c'est toujours ainsi quand on a besoin de quelque chose — mon poste avait un comportement bizarre : sur l'écran des zébrures et des éclairs, uniquement des éclairs et des zébrures, accompagnés d'un fort grondement, à croire que l'on retransmettait un orage corsé, en haute montagne. Je connais peu l'anatomie des téléviseurs, guère plus que les instruments de musique, et je ne sais pas encore dis-tinguer un saxophone d'une trompette, bouchée ou non. D'où une métiance naturelle quant aux réac-

> **FEMMES** DES ANCIENS K. G.

Ne faites pas la moue quand votre mari vient à nos réunions.

La bonne camaraderie est chose si précieuse.

Ne le retenez pas. Venez avec lui!

Votre gracieuse pré-sence sera la bienvenue.

## Paul Bonnier.

Nous demandons à nos adhérents de vouloir bien nous seconder dans nos efforts de regroupement.

**REGROUPONS-NOUS!** 

Que chacun remplisse et nous retourne la liste ci-dessous d'adresses qu'il a sûrement conservées du temps où l'on se faisait des promesses... que l'on n'a pas toujours tenues !

Nous enverrons, de la part de l'auteur de cette liste, un numéro du « Lien » à chacune de ces adresses et, ainsi, peu à peu, nous reconstituerons notre grande famille que la dispersion n'a pas désunie.

Nous comptons sur vous, et d'avance, merci.

NOMS	PRENOMS	ADRESSES
		AND RESIDENCE OF SHARE SHARE TO
	The same and the same	
	N N H I I I I I I I	
		A STATE OF THE STA
	NAME OF STREET	国际中心。1823年18日,120日18日7日,大学区

At. ROC, 50, rue Rennequin, Paris Le gérant : Lucien RIVIERE

### AMICALE DE CAMP DES STALAGS II D-II E

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9e) Tri. 78-44 Compte chèque postal: Paris 5224-78 en spécifiant II D ou II E

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné .....

Nom ......Prénoms ..... Date et lieu de naissance ...... après avoir pris connaissance des Statuts, déclare adhérer à l'Amicale de Camp des Stalags IID-IIE et souscrire à une cotisation de 5 F. Fait à ......le ........le (Signature)

Détacher ce bulletin et nous l'adresser. Mem: "e actif 6 F (cotisation minimum). Membre honoraire 10 F (cotisation minimum).